

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARES

## du mardi 25 juin 2024 à 19 h 00

Étienne Fleury, président, ouvre la 60ème assemblée générale ordinaire à 19 h00 et salue la présence de Delphine Billaud - chargée de partenariat jeunesse CEA, Christine Charlois - association Familangues, Zakia El Wahabi - association Mon petit nid, Étienne Fleury - association VIVA-Spach, Chantale Metz - présidente équipe Saint-Vincent, Dan Gompel - commissaire aux comptes, Pauline Levain - chargée de mission territoire Bourse-Esplanade-Krutenau, Guillaume Libsig - adjoint à la Ville de Strasbourg en charge de la vie associative, l'animation urbaine, la politique jeunesse et l'éducation populaire, Élodie Segura - chargée de mission territoire Conseil des XV-Orangerie-Rotterdam, Annick Sudermann - vice-présidente de la CAF, Véronique Zhong – Association France Chine Alsace, Nicolas Matt - vice-président Collectivité Européenne d'Alsace, Patricia Schmitt - présidente de la fédération des CSC du Bas-Rhin, Anne Reymann - CEA, Laura Castel - association Vilaje, Florence de Boursetty - trésorière équipe Saint-Vincent, Laetitia Craig - association Lifetime Projects, Emmanuel Fernandes - député et Philippe Schnitzler - chargé de mission jeunesse Ville de Strasbourg.

L'assemblée générale ordinaire débute par la prise de parole de 5 jeunes du secteur collégiens : La didascalie. Ces jeunes se sont essayés sur quelques séances à l'éloquence sur un texte de Jacques Stoll : « Se battre ».

### 1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 juin 2023

- Ajout d'un point supplémentaire au PV :

La première Vice-Présidente informe que tous les candidats à l'élection du tiers renouvelable de 2023 ont été élus.

- Le PV est adopté par 51 voix pour et 4 abstentions.

### 2. Rapport moral du Président pour l'exercice 2023-2024

Les membres ont pu en prendre connaissance à travers la lecture faite par le Président. Celui-ci indique également que les votes des rapports se feront en une fois au point 7.

### 3. Rapport d'activité 2023

Pour présenter les activités 2023, l'ARES a fait le choix de mettre en lumière quelques actions phares qui contribuent à l'atteinte des objectifs définis dans les projets sociaux Esplanade et Vauban pour la période 2023 – 2026 (validés par la Commission d'Agrément de la CAF en avril 2023) :

Projet social :

Axe 1 : l'ARES, lieu d'apprentissage, d'expérimentation et de citoyenneté

Axe 2 : l'ARES, maison d'accueil ouverte aux habitants et dédiée au quartier

Projet d'animation collective Familles :

Axe 1 : l'ARES, médiateur et soutien du lien familial

Axe 2 : l'ARES accompagnant la famille, actrice du « bien-vivre ensemble » sur son territoire

Après ce focus présenté par le directeur, Fabien Urbes, les participants sont invités à aller voir les panneaux des différents pôles et échanger avec les équipes dans le hall d'accueil pour découvrir les activités réalisées en 2023, ainsi que les différents tableaux et graphiques du bilan financier 2023.

#### 4. Rapport financier 2023

Étienne Fleury présente un résultat négatif pour l'exercice 2023 de 117 690 €.

Pour rappel, le budget prévisionnel 2023 prévoyait un déficit de 88 318 €, soit 6 % du budget total.

Ce déficit s'explique principalement par l'augmentation des charges : 120 000 € en plus, même si l'ARES a travaillé à la diminution de plusieurs postes. Le poste 64 a été impacté par les changements majeurs de cette année (nouvelle convention de branche, augmentation du Revenu Minimal de Branche et gestion RH), les salaires ont augmenté de 115 000 €.

Fabien Urbes met en évidence les efforts sur les coûts pour réduire et optimiser les charges. Il explique également l'augmentation de la ligne des salaires (64) du fait de plusieurs revalorisations cumulées sur 2023 : environ 7% d'augmentation de la masse salariale sur les revenus minimums de branche.

Sur les produits, la revalorisation des tarifs a abouti à une augmentation du nombre d'utilisateurs et de la participation des familles. Petite baisse des mises à disposition de salles mais la volonté est de créer plus un partenariat que juste une prestation de service.

Concernant les subventions, Fabien Urbes présente la stagnation depuis 2018, voire la diminution de celles-ci, malgré trois bâtiments à entretenir. En 2023, les émargements à appel à projets ont été moindres.

L'évolution de 2018 à 2023, ainsi que tous les tableaux du rapport financier figurent dans le document joint à ce compte-rendu.

Le directeur de l'ARES présente aussi la méthode et la lecture des différents tableaux avec la mise en place d'un outil d'analyse sur la base de clés de répartition, affectations des charges et produits par activité. Ce travail a été réalisé grâce à la contribution du trésorier, Gauthier Déplaudé et de Delphine Vançon, responsable du pôle administratif et financier de l'ARES.

L'ARES dispose maintenant d'un outil de pilotage à affiner en 2024 pour gérer au mieux et tenter de finir l'année à l'équilibre.

En conclusion, Fabien Urbes informe les participants que l'activité de l'ARES est déficitaire de manière structurelle depuis plusieurs années et que le niveau de liquidité dont dispose l'ARES est très faible. Pour 2024, ce résultat inquiète et interroge la capacité de l'association à poursuivre un certain nombre d'activités. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu avec les financeurs pour définir la feuille de route 2024 et mettre en place de nouvelles orientations budgétaires conduisant à minima à un équilibre financier.

#### 5. Rapport du commissaire aux comptes sur l'année 2023

Dan Gompel, commissaire aux comptes du Cabinet d'Expertise Comptable Gestion & Stratégies - Auditoria, certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Le commissaire aux comptes a vérifié si l'ARES peut continuer son activité. Or, le fonds de roulement est négatif. Il a lancé une procédure d'alerte pour engager un travail de réflexion sur les dépenses, la recherche de financements et d'économies. Les éléments présentés par l'ARES sont tangibles, mais il convient de rester en veille.

Le commissaire aux comptes présente également un rapport spécial sur les conventions réglementées (il concerne Jamila Ait Ouarab).

#### 6. Présentation du budget prévisionnel 2024

Fabien Urbes présente un budget prévisionnel en baisse et à l'équilibre, avec une poursuite du travail de réduction des charges (réduction masse salariale, charges fixes, bâtiments) et sur le rythme d'émargement aux appels à projets en lien avec le projet social de l'ARES et en fonction des besoins du territoire et des habitants. Le compte 70 est de bon augure avec une bonne participation des usagers. A l'heure actuelle, on compte 75 % de réinscription à l'école de musique, le pôle enfance jeunesse est complet.

Fixation de la cotisation 2024/2025 : Il est proposé de maintenir le montant de la cotisation des adhérents à 17 € par famille et à 34 € pour les associations en raison de l'étendue et création de QPV sur le territoire.

Questions :

- Les bénévoles sont aussi intégrés dans l'activité d'une association ; comment évaluer le travail des bénévoles de l'ARES ?

Le bénévolat est à la hausse. Il est estimé à 102 K€ (84 K€ en 2022) et représente 4898 heures dont 2980 en gestion, 187 en expertise analyse et 1731 en animation. Cette valorisation est évaluée sur l'indice de la convention collective ALISFA.

A titre d'information, la mise à disposition des locaux par la Ville correspond à 296 K€ pour 2500 m<sup>2</sup>.

- Y-a-t-il des financeurs qui baissent systématiquement leurs subventions ?

Les subventions de la Ville et de la CAF constituent une base socle, mais ne suffisent plus à couvrir les dépenses de fonctionnement en raison de l'augmentation des salaires.

Les choix de réajustement sont opérés en interne, au niveau structurel, mais l'équilibre est contraint. Ces difficultés ne sont pas que locales, mais aussi nationales ; le mouvement initié par la Fédération des CSC en témoigne.

Les partenaires financeurs ont aussi leur contrainte ; il n'y a pas de ruptures dans les discussions.

Guillaume Libsig – adjoint à la maire de Strasbourg en charge des locaux et de l'accompagnement des CSC intervient sur la question du bénévolat et de l'augmentation des charges : l'enjeu est de trouver des solutions qui vont passer par un changement de modèle pour la survie du monde associatif. Il y a eu des rencontres avec des appels pluriannuels et des conventions avec la CAF et l'Etat. La Ville va essayer de reprendre à sa charge l'entretien des locaux, mais plusieurs points se décident à Paris et en ce moment, il n'y a pas d'assemblée nationale (dissolution). Guillaume Libsig est convaincu que l'invention d'un nouveau modèle adapté est nécessaire pour traverser les crises actuelles.

Fabien Urbes confirme que le bénévolat est une ressource importante, de même que la participation des usagers qui permettent à l'ARES d'être reconnue et de disposer d'une part non négligeable d'autofinancement (30 à 35 %).

## 7. Approbation des rapports

|                          | Contre | Abstention | Pour | Décision |
|--------------------------|--------|------------|------|----------|
| Rapport Moral            | 0      | 4          | 57   | Validée  |
| Rapport d'activité       | 0      | 0          | 63   | Validée  |
| Rapport financier        | 0      | 2          | 58   | Validée  |
| Report à nouveau         | 0      | 0          | Tous | Validée  |
| Budget prévisionnel 2024 | 0      | 0          | Tous | Validée  |
| Cotisation 2024/2025     | 0      | 0          | Tous | Validée  |

8. Élection du tiers renouvelable du Comité de Direction 66 Votants – vote à bulletin secret suite à la présentation de chaque candidat par lui-même.

|    |                      |         |
|----|----------------------|---------|
| 1  | EL WAHABI Zakia      | 52 voix |
| 2  | FLEURY Etienne       | 57 voix |
| 3  | GASSMANN Claude      | 24 voix |
| 4  | HOUIDEG Ibtissem     | 57 voix |
| 5  | IGOT Jean-Pierre     | 57 voix |
| 6  | KUCHLER Roselyne     | 55 voix |
| 7  | LEGROS Valentine     | 52 voix |
| 8  | LEPINE Louise        | 53 voix |
| 9  | MONTENAT Marcelle    | 50 voix |
| 10 | OHLMANN Désirée      | 19 voix |
| 11 | SIMON Charlotte      | 58 voix |
| 12 | SITTLER Claude       | 50 voix |
| 13 | VER EECKE Bernadette | 58 voix |

9. Positionnement de l'ARES dans le contexte actuel - lecture par Frédéric Duffrene du texte validé par le Comité de Direction concernant les valeurs qui guident nos choix pour l'avenir.

10. Patricia Schmitt, présidente de la FDCSC 67, donne la position de la Fédération des CSC.

« Les crises successives bousculent nos sociétés depuis plusieurs années : crises sociétale, économique, financière, sociale et environnementale.

Le creusement des inégalités et la tentation du repli et de l'exclusion menacent la cohésion de notre pays.

Nous sommes entrés dans une ère d'incertitudes porteuses de doutes et de peurs pour notre avenir et celui des générations futures.

Les équipes de salariés et de bénévoles des centres socio- culturels ont su faire preuve d'une résilience face aux défis quotidiens qui sont les nôtres, ainsi qu'à tous les habitants du département, acteurs pilotes et garants de nos dynamiques collectives participatives dont ils portent souvent l'initiative. Votre rapport d'activité certifie ces convictions.

Le but de la FDCSC 67 est de réaffirmer, de préserver et de défendre les valeurs qui sont notre ADN :

- La dignité humaine,
- La solidarité,
- La démocratie.

Nous ne préjugeons en rien vos convictions qui restent légitimes et personnelles à chacun d'entre vous. »

Étienne Fleury remercie les salariés, les bénévoles, les partenaires et les associations. Il remercie également son binôme, Roselyne Kuchler – première vice-présidente. Il insiste sur l'importance d'être à plusieurs et remercie tous les administrateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, Étienne Fleury clôt la séance à 23 h 00 et invite les participants à se retrouver autour d'un buffet proposé par des familles du quartier dans le but de les aider au financement d'un séjour de proximité dans les Vosges organisé par l'ARES. Fabien Urbes les remercie de cette initiative.

Anne Laidebeur, secrétaire adjointe



Valérie Pierrat, secrétaire



Étienne Fleury, président

